

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

*Organisation for Economic Co-operation
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

Compte rendu de la dixième réunion du
Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
au Sahel

Niamey (Niger), 23-24 novembre 1995

SAH/CR(96)90
Mars 1996

Diffusion générale
Or. Fr.

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 400 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

♣ DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes-rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 2500 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

♣ DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
Pavillon Bonenfant (Local 3380)
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418)656 5448

Afrique

RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

♣ CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE

Melle Isabelle Cornélis (Bibliothécaire)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

Compte rendu de la dixième réunion du
Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
au Sahel

Niamey (Niger), 23 et 24 novembre 1995

Mots clés : crise alimentaire; aide alimentaire; sécurité alimentaire; production agricole; stockage; systèmes d'information (SIM) / Sahel

Le compte rendu de la réunion a été rédigé par Monsieur Jean-Jacques Gabas (COBEA-Université Paris XI/IUT Orsay) avec la collaboration de Madame Claire Mainguy (COBEA) et de Monsieur Roger Pons (Consultant Club du Sahel).

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document n'engagent pas nécessairement le CILSS, l'OCDE/Club du Sahel ou l'Université Paris XI.

TABLE DES MATIERES

Résumé des principales conclusions	1
Résumé des communications et des débats	2
I. Situation agricole	2
1. Résultats définitifs de la campagne agricole 1994-95	2
2. Déroulement de l'hivernage et bilan prévisionnel de la campagne 1995-96	3
II. La démarche pour l'identification des zones à risques	4
III. L'état des stocks nationaux de sécurité (SNS)	5
IV. L'état du marché mondial des céréales	7
V. Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire	7
VI. Démarche pour une meilleure coordination des systèmes d'information au Sahel	10
VII. Sécurité alimentaire et pauvreté urbaine : le rôle potentiel de l'aide alimentaire	11
VIII. Bilan de 10 ans d'activités du Réseau	13
1. Les activités du Réseau	13
2. Aide et sécurité alimentaires	14
IX. Impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires	15
X. L'avenir du Réseau de prévention des crises alimentaires	16
 ANNEXES	 19

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL

Niamey, 23-24 novembre 1995

La dixième réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel a été introduite par le Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République du Niger, le Directeur Général du Centre AGRHYMET et le Directeur du Club du Sahel¹.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

La dixième réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel s'est déroulée au Centre AGRHYMET à Niamey les 23-24 novembre 1995.

■ *Sur la campagne prévisionnelle 1995-96*

Les données provisoires présentées par le CILSS/DIAPER indiquent que la campagne agricole est globalement satisfaisante même si les résultats sont légèrement inférieurs à ceux de l'année record 1994-95.

Malgré ces bons résultats, il reste des zones conjoncturellement ou structurellement déficitaires.

La plupart des participants ont souligné avec insistance qu'il fallait poursuivre le travail d'amélioration de la qualité des informations statistiques. Il en est ainsi des statistiques sur les stocks paysans, le commerce régional des céréales, les normes de consommation.

■ *Sur l'application de la charte de l'aide alimentaire*

Ces derniers mois, le marché mondial des céréales s'est caractérisé par une augmentation sensible des prix suite à une baisse de production et des stocks durant l'été 1995. Cette situation est préoccupante et pourrait avoir des conséquences sur l'approvisionnement des pays importateurs de céréales membres du CILSS dont la "facture céréalière" augmentera sensiblement.

On note, par ailleurs, une réduction très nette des volumes d'aide alimentaire dans les pays membres du CILSS. Cependant, des pays comme le Burkina Faso continuent à recevoir des montants d'aide alimentaire supérieurs aux besoins estimés.

¹ Les discours sont en annexe à ce compte rendu.

On remarque des infléchissements dans les politiques des donateurs par un recours accru aux achats locaux et aux opérations triangulaires malgré les difficultés de mise en pratique. Les actions de substitution semblent également rencontrer un intérêt croissant de la part de quelques donateurs.

L'état de la concertation entre bailleurs de fonds et administrations nationales est très différent selon les pays. Les participants ont encouragé les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel à poursuivre leur travail pour l'amélioration des dispositifs de concertation notamment entre systèmes d'information alimentaire au Niger, au Sénégal et au Tchad.

■ *Sur l'avenir du Réseau de prévention des crises alimentaires*

Ce dixième anniversaire de la réunion du Réseau a été l'occasion de réfléchir sur l'avenir de ce Réseau. La plupart des participants ont souhaité que ce réseau conserve son rôle principal de concertation pour la prévention des crises. Ils ont par ailleurs insisté pour que son caractère informel soit maintenu. Toutefois, le Réseau devra rester ouvert à des réflexions thématiques liées à la sécurité alimentaire. Mais ces réflexions devront s'insérer dans le cadre des préoccupations des Programmes Majeurs du CILSS.

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS ET DES DÉBATS

I. Situation agricole

1. Résultats définitifs de la campagne agricole 1994-95

La production brute de céréales dans les pays du CILSS² a atteint le record d'environ 10 millions de tonnes, grâce à une bonne pluviométrie, à l'augmentation des surfaces emblavées et à une légère hausse des rendements. L'accroissement est de 14% par rapport à la récolte précédente de 1993-94 mais inférieur à celle de la campagne 1995.

La production disponible résultante se situe à 8,225 millions de tonnes. Ces résultats favorables ont permis une sensible reconstitution des stocks qui s'élèveraient à 824.000 tonnes en novembre 1995 contre 620.000 tonnes un an plus tôt. La variation est forte selon les pays, allant de +35% à +200%. Les importations globales de 1,364 million de tonnes se sont réparties à hauteur de 1,2 million de tonnes pour celles d'ordre commercial (+28%) et 160.000 tonnes au titre de l'aide alimentaire, en baisse de 24%. Les principaux pays importateurs ont été le Sénégal (59% du total des pays du CILSS) et la Mauritanie (14% avec 172.000 tonnes), suivis du Burkina Faso (8,5%, soit 101.000 tonnes) et de la Gambie (7,4%). Le Mali a exporté vers la Mauritanie et le Sénégal. Des réexportations ont eu lieu notamment de la Gambie vers le Sénégal.

² "Situation alimentaire céréalière des pays membres du CILSS, exercice 1994-95" CILSS/DIAPER III, Niamey novembre 1995.

La disponibilité en céréales s'est élevée à 10,24 millions de tonnes dont 84% grâce à la production locale et 16% aux importations totales. La consommation apparente a été supérieure à la norme officielle par habitant au Burkina Faso, au Cap Vert, en Guinée Bissau et au Niger alors qu'elle se situait en-dessous pour la Mauritanie.

Les prix des céréales ont augmenté de façon continue de janvier à septembre 1995. Cependant, les prix n'ont pas baissé fortement en début de récolte. Cette anomalie pourrait être expliquée par le déficit pluviométrique observé en juin-juillet, le niveau demeuré élevé des stocks chez les paysans et l'inflation consécutive à la dévaluation du franc CFA.

Au total, l'exercice 1994-95 s'est caractérisé par une bonne production céréalière générale sauf au Cap Vert et au Sénégal. Il en est résulté, en moyenne, une meilleure alimentation de la population et une hausse des stocks.

Plusieurs participants ont souhaité que les données essentielles (production, importations, etc) soient rapportées par habitant et présentées dans une perspective historique. De même, il conviendrait de compléter les statistiques officielles des douanes par les informations accessibles sur les échanges réels, en particulier pour les réexportations.

2. Déroulement de l'hivernage et bilan prévisionnel de la campagne 1995-96

Bien qu'inférieure de 4% à la production céréalière brute de la campagne 1994-95, la prévision de récolte pour 1995-96³ de 9,56 millions de tonnes est supérieure de 11% à la moyenne des campagnes 1989-94. Les informations rassemblées par les missions conjointes d'évaluation des récoltes CILSS-FAO qui ont visité les pays du CILSS en octobre-novembre et discutées par les spécialistes et opérateurs réunis au Centre AGRHYMET à Niamey du 6 au 10 novembre 1995 permettent de parler globalement d'une récolte assez favorable. Les productions bien qu'inégales, sont supérieures à la moyenne dans tous les pays à l'exception du Cap Vert. Les perspectives de récolte sont également favorables dans l'ensemble pour les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest non membres du CILSS⁴.

La saison avait cependant mal débuté quant aux conditions agro-météorologiques. Les pluies tardives en juin ont perturbé le calendrier des cultures et entraîné un raccourcissement de la durée de la campagne utile, en particulier dans les zones nord des pays orientaux du CILSS. Mais les précipitations ont été ensuite assez régulières et abondantes en fin d'hivernage. Les Etats sahéliens de l'ouest ont été privilégiés et ont obtenu des récoltes en hausse : Cap Vert (+190%), Gambie (+25%), Sénégal (+15%), Guinée Bissau (+6%). En revanche, le Tchad voit sa production céréalière diminuer de 21% et le Mali de 11% alors que le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger varient peu.

³ "Situation alimentaire céréalière prévisionnelle des pays membres du CILSS, exercice 1995-96" CILSS/DIAPER III, Niamey novembre 1995.

⁴ "Evaluation préliminaire de la production céréalière de 1995-96 en Afrique de l'Ouest" FAO/SMIAR, Rome novembre 1995.

La mauvaise pluviométrie dans les régions septentrionales a exercé aussi un effet défavorable sur la situation pastorale dans certaines régions du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ailleurs, l'état des pâturages est plutôt favorable.

La récolte céréalière brute devrait fournir une disponibilité de 7,86 millions de tonnes, alors qu'après contribution des échanges et des variations de stocks, les pays du CILSS pourraient bénéficier au total de 10,07 millions de tonnes pour des besoins évalués à 10,06 millions de tonnes, soit un très léger excédent.

On prévoit des stocks initiaux à hauteur de 829.000 tonnes, des importations globales stables de 1,385 million de tonnes en riz et blé principalement dont 1,25 à titre commercial et 185.000 tonnes d'aide alimentaire (au lieu de 160.000 tonnes en 1994-95).

Si tout se déroule normalement, notamment les importations et les distributions, la situation alimentaire ne sera pas préoccupante en 1995-96. Néanmoins, des mesures spéciales devront être prises au bénéfice des régions à déficit structurel, des zones déficitaires en raison de la conjoncture, enfin des populations déshéritées des agglomérations urbaines. Quant aux prix, on ne s'attend pas à ce qu'ils baissent.

La discussion a fait ressortir que les missions d'évaluation CILSS-FAO fonctionnent bien désormais. Les normes de consommation individuelle devront encore être affinées, comme l'évolution des stocks paysans et les échanges céréaliers régionaux.

II. La démarche pour l'identification des zones à risques

AGRHYMET a présenté une méthodologie pour la caractérisation du début de campagne, basée sur l'utilisation des données satellitaires METEOSAT. Les informations fournies aux SAP, au CILSS et aux bailleurs de fonds, dès la mi-août, permettent un premier repérage des zones à risques, destiné à mieux planifier les enquêtes sur le terrain et sensibiliser les donateurs d'aide alimentaire.

Au Sahel, la durée de la saison des pluies est un indicateur important. Si la saison des pluies est insuffisante pour répondre aux exigences des cultures, il peut ne pas y avoir de production.

La démarche comporte trois étapes. La première détermine la décade au cours de laquelle les pluies sont suffisantes pour permettre les semis ; la deuxième permet de déterminer les zones où les semis ont échoué et où il faut déterminer une autre date pour le début de la campagne ; la troisième étape détermine pour chaque zone la durée de campagne en cours prévue pour satisfaire aux exigences de la production.

La carte finale compare les durées moyennes et les durées prévues de saison des pluies favorables aux cultures pluviales et permet de repérer ainsi les zones à suivre.

Un certain nombre de questions ont suscité des compléments d'information.

- La méthodologie fournit les disponibilités climatiques. Les besoins des différentes cultures sont connus par les services utilisateurs nationaux qui se servent ensuite des données d'AGRHYMET.
- Les données pour le Nigéria ne sont pas disponibles mais il n'y a pas de difficultés majeures pour les obtenir.
- Par rapport aux anciennes méthodes, la nouvelle permet de mieux détailler les informations disponibles.
- Les sécheresses en cours de saison sont statistiquement beaucoup moins probables, c'est la raison pour laquelle la méthodologie est concentrée sur la détermination de la date de début de campagne.
- Les coûts de l'application de la méthode sont faibles car les stations de réception Météosat existent déjà ou sont en cours d'installation dans les différents pays. Par ailleurs, elles ne coûtent pas très cher. Le transfert aux pays sahéliens devrait s'effectuer sans problème de coût.
- L'information tirée des projets de l'AEDES sert davantage pour le ciblage que pour la décision. On a fait, par ailleurs, remarquer que les systèmes d'alerte précoce sont les systèmes les moins coordonnés, notamment par rapport aux SIM qui bénéficient d'échanges d'informations. Un représentant des bailleurs a regretté qu'il n'existe pas un seul bulletin pour les différents producteurs d'informations sur ce même sujet et que, les moyens étant faibles, il serait bon de travailler plus ensemble de façon à limiter les coûts en personnel qui sont les plus élevés.

III. L'état des stocks nationaux de sécurité (SNS)

Le représentant du projet PAROC a présenté des informations sur la situation des SNS qui représentent un élément du dispositif pour assurer la sécurité alimentaire avec les systèmes d'information et les plans d'intervention.

Les SNS sont situés dans les Offices Céréaliers (OC). Depuis dix ans, la libéralisation entreprise a conduit à la suppression des interventions sur les marchés dans un but de régulation.

Cette année, les options choisies ont été maintenues. Les stocks sont demeurés stables ou ont décliné. Leur financement est essentiellement assuré par les bailleurs. Au 29 septembre, la situation des stocks est la suivante : au Burkina Faso, le SNS est de 27.000 t (niveau statutaire de 35.000 t) avec 97% de qualité A et B⁵. Au Mali, le SNS est de 37.000 t. Depuis 2 ou 3 ans, il n'y a pas eu de reconstitution car on souhaitait faire baisser le niveau du SNS

⁵ La SONAGESS, créée après la dissolution de l'OFNACER, n'est pas encore opérationnelle.

à 35.000 t. Au Niger, le SNS est de 34.000 t (niveau statutaire de 80.000 t). Une mobilisation massive de 40.000 t au cours des deux dernières années, a été effectuée.

Les projets de sécurité alimentaire financés par l'Allemagne, situés depuis la fin des années soixante-dix au sein des OC, sont terminés. Le retrait est annoncé depuis longtemps. Le dernier projet en cours est celui du Niger qui était clôturé en fin décembre 1995.

Sur le plan de la maîtrise technique, les Offices Céréaliers peuvent se passer de l'assistance technique mais sur le plan financier les besoins existent encore. Au Burkina Faso, un fonds de réserve a été créé, le FODEC (financé par la Communauté européenne, la France et les Pays-Bas) et il existe une coordination des bailleurs de fonds ; au Mali, il existe un stock financier (de 800 millions à un milliard de FCFA) et la coordination des bailleurs s'effectue au sein du PRMC mais les incertitudes sont importantes pour la suite du projet après 1996. Au Niger, le projet va s'arrêter sans qu'un fonds de réserve n'ait été constitué et la concertation n'a pas porté ses fruits.

En 1996 et 1997, l'Allemagne va financer des activités de consolidation (missions d'appui au Burkina Faso, au Mali et au Niger).

En conclusion, au niveau technique la maîtrise au niveau des Offices Céréaliers est assurée mais les financements à long terme posent problème.

Les réponses aux questions ont permis des compléments d'information sur certains points :

- Sur la méthode de détermination du niveau des SNS optimal: le but est d'avoir un niveau suffisant pour faire face à une crise jusqu'à l'arrivée des importations ou de l'aide alimentaire (approche probabiliste) : mais le facteur politique joue aussi un rôle important dans la détermination des SNS ;
- Les relations établies par les Offices Céréaliers avec le secteur privé pour la reconstitution des SNS ne donne pas une connaissance suffisante pour fournir des informations sur les stocks privés qui pourraient améliorer la qualité des informations pour le bilan céréalier. En effet, beaucoup d'offres du secteur privé ne sont pas sérieuses et sont faites par des gens qui n'ont pas de stocks. Par contre, les systèmes d'information sur les marchés pourraient fournir des informations relatives aux grossistes.

IV. L'état du marché mondial des céréales

La production céréalière mondiale⁶ en 1995 s'élève à 1,891 million de tonnes, soit un recul de 3% par rapport à 1994. Les céréales secondaires (mil, maïs, sorgho) dans les pays développés ont diminué de 8% et le riz de 1%. Le gel des terres décidé suite notamment aux accords du GATT et les mauvaises conditions climatiques expliquent pour l'essentiel cette baisse de production. Les stocks mondiaux se situent actuellement à 365 millions de tonnes soit 14 à 15% de la consommation prévue en 1996-97 alors que leur niveau optimal est estimé à 17-18%. Cette baisse de production et de quantités stockées a joué sur les cours mondiaux qui ont très nettement augmenté.

En parallèle à cette situation, les volumes d'aide alimentaire disponible diminuent (moins de 10 millions de tonnes en 1995 pour l'ensemble du monde contre 14 millions en 1993 par exemple) ainsi que les volumes d'exportations subventionnées. Il s'en suit que la "facture céréalière" pour l'ensemble des pays en développement devrait s'accroître de 12 milliards de US\$ en 1994-95, selon la FAO. Pour les seuls pays du CILSS, la facture céréalière devrait augmenter de 20%.

La situation présentée par la FAO n'est pas alarmante mais préoccupante. L'évolution de la situation et des cours mondiaux en 1996 dépendra beaucoup des récoltes de céréales au printemps 1996 et il devrait y avoir une évolution des politiques des grands pays exportateurs de céréales vers une baisse des gels de terres. Enfin, l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) étudierait des éventuelles formes de compensation pour les pays en développement suite à ces augmentations de cours mondiaux.

V. Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire

Cette année, l'évaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire⁷ a été menée conjointement par le CILSS/PAROC et le Club du Sahel. Des missions d'études approfondies se sont déroulées au Cap Vert et en Guinée Bissau et des missions de suivi au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Observations générales

La charte de l'aide alimentaire reste mal connue, tant chez les bailleurs de fonds que dans les administrations nationales. Un travail d'information et de sensibilisation permanent devrait être fait, notamment en Guinée Bissau, au Cap Vert et au Tchad.

Les conséquences de la dévaluation du franc CFA sur la sécurité alimentaire et donc sur l'évaluation des besoins en aide alimentaire restent mal connues. Quelques études sont certes en cours depuis plusieurs mois, mais les résultats ne sont pas encore disponibles.

⁶ "Perspectives de l'alimentation" SMIAR/FAO, n° 10, Rome octobre 1995.

⁷ "Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel" document n° 1 présenté à la réunion du réseau, CILSS/Club du Sahel, Niamey 23-24 novembre 1995.

La mission d'évaluation du Tchad a été particulièrement frappée par la forte insécurité générale qui règne dans ce pays. Un texte rationalisant l'usage de l'aide alimentaire paraît effectivement très difficile à appliquer dans un contexte social aussi tendu. Malgré l'activité constante des administrations nationales, le transport de l'aide alimentaire et son acheminement vers les populations cibles sont loin d'être satisfaisants.

Sur l'information

Pour l'ensemble des pays du CILSS, la pérennisation des systèmes d'information est posée ; le désengagement des bailleurs de fonds, souvent programmé, ne se fait pas sans difficultés. La budgétisation de la "partie nationale" est loin d'être automatique.

Si la prise en charge partielle de ces systèmes d'information est délicate, une rationalisation de l'ensemble des dispositifs existants s'impose. Dans cette idée, le CILSS et le Club du Sahel ont mené des missions conjointes au Niger, Sénégal et Tchad pour coordonner les dispositifs nationaux, éviter les doublons, les oublis et arriver à réduire les coûts de ces dispositifs (cf. paragraphes ci-dessous). Toutefois, une réduction des coûts nécessaire, ne peut descendre en deçà d'un seuil incompressible, au risque de produire des statistiques peu fiables. Par ailleurs, plusieurs observateurs notent qu'un système d'alerte précoce (SAP) est moins coûteux qu'une aide alimentaire mal ciblée. A titre d'exemple, le rapport d'évaluation sur le SAP Mali note que : "Contrairement à ce qui est souvent avancé, le SAP est une opération économiquement rentable. Les pertes économiques qu'évite par son action le SAP sont globalement comparables à ses coûts. En effet, l'économie réalisée par la diminution du stock national de sécurité (2 milliards de FCFA) couvre à elle seule le coût du SAP depuis sa création. D'autre part, le coût annuel du SAP peut être comparé à la valeur de 2500 tonnes d'aide alimentaire injustifiée ou mal ciblée."

Enfin, on remarquera que, dans la plupart des pays, les donateurs n'ont pas confiance dans les chiffres présentés, veulent systématiquement vérifier de visu les évaluations de déficits déclarés dans certaines régions et souhaitent la transparence dans les méthodes de collectes. Dès lors, comment concilier le désengagement financier de ces mêmes bailleurs et les intégrer au processus de collecte afin que les estimations soient jugées fiables par l'ensemble des partenaires ?

Tous les pays n'ont pas le même système d'alerte précoce (SAP). On trouve plusieurs cas possibles :

- Au Cap Vert et en Guinée Bissau, les systèmes sont quasi inexistantes,
- Au Burkina Faso, la méthodologie vient d'être adoptée récemment,
- En Mauritanie, le SAP est en cours d'installation,
- Au Mali et au Tchad, on dispose d'une capitalisation d'expérience, avec un SAP de type AEDES,
- Au Sénégal, la situation est un peu confuse car deux systèmes (SAP et ZAR) coexistent,
- enfin au Niger, le SAP s'intéresse à l'ensemble de la situation alimentaire, y compris les catastrophes.

Quant aux systèmes d'information sur les marchés (SIM), ils bénéficient d'un capital de confiance certain dans la plupart des pays.

Enfin, on notera une question récurrente sur les normes de consommation souvent considérées comme arbitraires, voire éloignées des réalités. Des participants ont insisté sur les cas du Niger, du Cap Vert et de la Guinée Bissau. Dans ce même ordre d'idées, beaucoup d'observations ont porté sur l'évolution des habitudes de consommation qui n'est pas prise en compte dans les analyses. Si la ration céréalière reste importante, la diversification est certaine mais sa mesure encore imprécise en dehors de quelques enquêtes partielles souvent imprécises. Pourtant, ses effets sont sensibles sur l'état nutritionnel des populations et donc l'évaluation des besoins en aide alimentaire.

Concertation

Des espaces de concertation constituent un point central pour la bonne application de la charte de l'aide alimentaire. On constate toutefois de grandes différences selon les Etats. Quatre cas sont possibles :

- concertation informelle au Cap Vert en Guinée Bissau et au Niger,
- concertation en cours de structuration au Burkina Faso,
- concertation structurée au Mali (PRMC) et au Tchad (CASAG),
- concertation qui échoue au Sénégal (le FCCAA n'existe plus depuis novembre 1995) et en Mauritanie.

Mise en oeuvre de l'aide alimentaire

D'une façon générale, pour l'ensemble des pays du CILSS, on constate depuis le début de la décennie 1990 une forte réduction des versements d'aide alimentaire⁸. Toutefois, on observe qu'il n'y a pas systématiquement de corrélation entre les livraisons d'aide alimentaire et les résultats de la campagne agricole. Cette année, l'aide alimentaire ne devrait pas diminuer de façon significative, contrairement à la tendance mondiale. Selon le PAM⁹, cette aide passerait de 267.000 tonnes (239.000 t de céréales et 28.000 t d'autres produits) en 1993-94, à 265.000 tonnes (230.000 t en céréales et 35.000 t en autres produits) en 1994-95.

Quelques infléchissements méritent d'être relevés¹⁰ : ils concernent la baisse de l'aide alimentaire "programme", la hausse légère de l'aide alimentaire "projet" et la légère baisse de l'aide d'urgence. Par ailleurs, plusieurs donateurs continuent une politique d'achats locaux et d'opérations triangulaires malgré tous les obstacles rencontrés ; difficultés d'établir une relation contractuelle sûre avec les commerçants, difficultés de travailler avec les transporteurs

⁸ "Le moniteur de l'aide alimentaire" édition spéciale PAM couvrant les pays du CILSS, document présenté à la réunion du Réseau, Niamey 23-24 novembre 1995.

⁹ "Dix ans d'aide alimentaire aux pays membres du CILSS", PAM/FAO, document présenté à la réunion du Réseau, Niamey 23-24 novembre 1995.

¹⁰ "Analyse des flux d'aide alimentaire à destination des pays membres du CILSS" PAM/FAO, document présenté à la réunion du Réseau, Niamey 23-24 novembre 1995.

Les risques sont différents en zone rurale ou urbaine et certaines spécificités urbaines peuvent accroître la pauvreté. Il est donc nécessaire de les prendre en compte.

L'aide alimentaire est peu intégrée dans les actions de lutte contre la pauvreté urbaine. Des projets de cantines scolaires et de centre de santé incorporent l'aide alimentaire mais ne présentent pas de véritable spécificité en zone urbaine. Le PAM et l'UE ont commencé à réfléchir à la situation de certains groupes cibles en zone urbaine et à agir dans ce domaine.

Pour savoir si l'aide alimentaire peut jouer un rôle, il faut tenter de connaître les causes de l'insécurité alimentaire en ville en différenciant deux aspects : disponibilité et accessibilité. La disponibilité en volume ne pose généralement pas de problèmes en ville. Des changements d'habitudes de consommation sont dus au passage de la campagne vers la ville mais la structure de la consommation des villes évolue peu, si on considère la part des biens importés. Le coût de l'habitat et des aliments est plus élevé en ville et beaucoup de biens sont monétisés ce qui fait qu'une part importante du budget doit être consacrée à des biens non alimentaires.

A ce stade, il est difficile de dire si l'aide alimentaire peut s'avérer un outil durable de lutte contre la pauvreté urbaine ou de dire comment elle pourrait répondre aux besoins spécifiques des populations urbaines.

Si un intérêt est montré pour ce sujet, il faudrait commencer par rassembler les éléments (travaux, études de cas¹⁷) qui permettent de cibler les réponses adaptées aux spécificités de l'insécurité alimentaire en ville, que ce soit par un apport d'aide alimentaire ou par le développement d'autres activités.

Les participants ont posé des questions de précision auxquelles il est difficile de répondre étant donné le peu de travaux sur les effets spécifiques de l'aide alimentaire en ville. Il a été mentionné que l'aide alimentaire pouvait attirer en ville des populations de zones rurales et qu'il fallait être attentif à cet aspect. Il faudrait également se pencher sur d'autres modes d'intervention en ville auprès des populations vulnérables, tels que les travaux à haute intensité de main d'oeuvre.

L'aide alimentaire est considérée comme une solution de court terme et d'aval. Elle ne doit surtout pas occulter la nécessité de traiter le problème en amont.

Par ailleurs, des études sur ce sujet ont été réalisées par le BIT, études auxquelles il conviendrait de se référer ; de même, on sait que l'aide alimentaire dans le cadre de programmes à haute intensité de main-d'oeuvre a eu des effets négatifs et que seuls des groupes très ciblés pourraient en tirer un bénéfice.

Plusieurs donateurs ont mentionné qu'il n'y avait pas de réflexions spécifiques à cette question dans leur agence. Mais il ne semble pas qu'il y ait d'intérêt marqué pour ce sujet parmi les personnes présentes.

¹⁷ *Les réseaux de chercheurs et opérationnels travaillant sur les zones urbaines sont souvent déconnectés de ceux qui travaillent sur l'aide alimentaire.*

En conclusion et suite à ces discussions, il se dégage la nécessité de continuer la réflexion à ce niveau dans un souci de prévention. En effet, si aucune réflexion préalable et si aucun système d'alerte ne sont mis en place, on risque de se retrouver devant le fait accompli avec des effets négatifs qu'on aurait sans doute pu éviter. Le Club du Sahel, via le réseau de prévention des crises, doit analyser ce phénomène récent de l'aide alimentaire en ville et sensibiliser les différents intervenants aux contraintes et aux limites d'une telle pratique.

VIII. Bilan de 10 ans d'activités du réseau

1. Les activités du Réseau

Un bilan des activités du Réseau depuis sa création a été réalisé¹⁸, à partir d'un questionnaire adressé aux membres qui ont participé au Réseau, ainsi qu'aux administrations sahéliennes.

Pour tenter de remédier aux carences diverses constatées en 1984-85, le Conseil des Ministres du CILSS demandait aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de rassembler les experts et les agences de coopération pour examiner par quels moyens on pourrait mieux répondre aux éventuelles crises futures et aux besoins. Ainsi est né le "Réseau pour la prévention des crises alimentaires dans le Sahel", dont les promoteurs furent les Etats-Unis et la France, auxquels se sont joints successivement : le Canada puis les autres membres du Club du Sahel, les organismes internationaux, les ONG et le Secrétariat du CILSS avec ses différentes structures spécialisées : Centre AGRHYMET, Institut du Sahel.

Depuis 1985, le Réseau a étendu son champ. L'aide alimentaire, par l'évolution de son but, de sa nature, de son rôle, illustre la métamorphose du système¹⁹ : aide d'urgence, aide projet, aide programme, aide et développement, autant de formes pratiquées progressivement. De même, les SAP ont été complétés par les SIM. De l'intervention contre la famine et profitant de l'absence de sécheresse aiguë depuis 1984, on est passé peu à peu à la recherche de la sécurité alimentaire.

L'opinion quasi unanime des experts et décideurs est que dans le cas d'une hypothèse de crise alimentaire grave, les événements se dérouleraient moins mal qu'en 1984-85, grâce aux progrès accomplis dans l'alerte précoce notamment et à l'existence même de ce réseau. Toutefois, il convient de demeurer vigilant au niveau des services spécialisés dans les Etats où des efforts de coordination sont à accomplir.

¹⁸ "Bilan d'une décennie et perspective d'avenir" document n°3 présenté à la réunion du Réseau, CILSS/Club du Sahel, Niamey 23-24 novembre 1995.

¹⁹ "Les politiques d'aide alimentaire dans le Sahel : évolution des débats", Claire Mainguy, document n° 7 présenté à la réunion du Réseau, CILSS/Club du Sahel, Niamey, 23-24 novembre 1995 .

2. Aide et sécurité alimentaires

En parallèle au bilan des activités du Réseau, un regard plus global et général a été porté sur la sécurité alimentaire et la prévention dans le Sahel depuis le début de la décennie 1980²⁰.

Que nous enseigne l'observation des faits au cours de cette dernière décennie ?

Contrairement aux apparences que donne la succession de bonnes récoltes dans plusieurs pays du CILSS, la situation alimentaire reste fragile :

- du côté de l'offre, l'agriculture reste très dépendante des aléas climatiques. Il semble que l'amélioration du volume de l'offre ne provienne pas d'une intensification des systèmes de production, mais plutôt d'une extensification des superficies. Dans plusieurs régions les stratégies extensives atteignent de sérieuses limites ;
- du côté de la demande, les populations les plus touchées par la crise économique sont en difficultés. Les risques de crises alimentaires augmentent, notamment dans les villes, avec la dégradation des mécanismes de redistribution ;
- les outils de suivi dont nous disposons se révèlent insuffisants pour saisir ces phénomènes : il est nécessaire de pouvoir suivre d'autres produits que les céréales du fait de la diversification des consommations alimentaires. Quant à l'approche par les bilans, elle est nécessaire mais ne permet de comprendre ni les évolutions des systèmes de production ni celles des systèmes de consommation ; de plus, les moyennes nationales des bilans céréaliers sont bien insuffisantes pour permettre une quelconque interprétation des faits car c'est davantage la diversité des situations qui caractérise la région plutôt qu'un comportement homogène.

Les faits évoluent, la région sahélienne se transforme ; les outils d'observation doivent aussi s'adapter à ces réalités changeantes.

Qu'en est-il des politiques adoptées ?

La période considérée, du début des années 80 à aujourd'hui, est celle des grands changements de politiques économiques : du début des programmes d'ajustement structurel à la dévaluation du franc CFA. Si ces divers ajustements ont pour objectif la relance des économies, on sait qu'à court terme, ils comportent des risques de dégradation de la sécurité alimentaire.

En matière de politique de sécurité alimentaire, deux outils importants sont apparus : les dispositifs d'information qui se sont multipliés très rapidement en une dizaine d'année et surtout la charte de l'aide alimentaire

Compte tenu de l'évolution de ces faits et de ces politiques, peut-on dire que la prévention des crises alimentaires se soit améliorée au Sahel ? Peut-on affirmer que l'insécurité alimentaire a diminué ?

²⁰ " Aide et sécurité alimentaires au Sahel : 1985-1995" Johnny Egg et Jean-Jacques Gabas, document présenté à la réunion du Réseau, CILSS/Club du Sahel, Niamey 23-24 novembre 1995.

Tous les experts s'accordent pour dire que le Sahel n'est pas à l'abri d'une crise climatique grave pouvant entraîner une chute importante de production . Pour autant, un déficit brutal de l'offre entraînerait-il une crise alimentaire ? Certes, beaucoup de facteurs tampons existent : des stocks nationaux de sécurité dans la plupart des pays, une aide alimentaire facilement mobilisable, un marché plus fluide, des systèmes d'alerte précoce qui ont fait de grands progrès. Mais, et ce n'est pas la moindre des réserves, le système n'ayant pas été mis à l'épreuve, des doutes subsistent quant à son efficacité réelle. Encore une fois, la crise au Sahel ne pourra pas venir d'un défaut d'information mais éventuellement de la faiblesse voire de la déficience du lien entre information et prise de décision.

Quant à l'insécurité alimentaire, peut-on affirmer qu'elle a diminué ? Le Sahel depuis la fin des années 80 s'est éloigné d'un déficit d'offre pour entrer progressivement dans une crise de revenus. La persistance de la baisse du pouvoir d'achat conduit aujourd'hui à un début de crise des mécanismes de redistribution. Les crises alimentaires dans les pays du Sahel prennent ainsi une forme nouvelle contre laquelle les outils de prévention mis en place dans la phase précédente sont insuffisants, voire inadaptés. Les notions d'accessibilité et de vulnérabilité doivent être mis en avant dans le suivi des paramètres de la sécurité alimentaire.

IX. Impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires

Le Club du Sahel a présenté les termes de référence d'une étude sur l'impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires²¹. Ce travail répond à une demande formulée lors de la précédente réunion du réseau en novembre 1994.

Essentiellement méthodologique, dressant un état des lieux des réflexions et de la littérature sur cette question de l'impact de l'aide alimentaire, le document a été présenté aux membres du réseau pour discussions, amendements et financement éventuel.

L'objectif général de cette évaluation est de comprendre, mesurer et analyser si l'aide alimentaire a un effet positif ou non sur les bénéficiaires et du point de vue des bénéficiaires. La méthode proposée est celle utilisée avec succès par IDS (Simon Maxwell en particulier) dans de nombreux pays non membres du CILSS.

Les bénéficiaires retenus seraient les pauvres en zones urbaines, les sédentaires ruraux, les populations pastorales et les réfugiés, sachant que ces quatre groupes sont les bénéficiaires réels et/ou officiels et/ou oubliés. Les effets de l'aide alimentaire sur les revenus distribués, les marchés, le développement ainsi que sur le niveau nutritionnel des populations sont fonction du type d'aide alimentaire mise en oeuvre ; aide programme ou aide projet.

Le Club du Sahel a suggéré qu'un profil d'aide alimentaire dans chaque pays précède la phase d'évaluation proprement dite.

²¹ "Impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires" R. Jackson et M.C Lebrét, document présenté à la réunion du Réseau, CILSS/Club du Sahel Niamey 23-24 novembre 1995.

Quelques commentaires et demandes d'éclaircissements ont été formulés à la suite de la présentation. Plusieurs participants ont relevé que cette approche de l'évaluation était originale car il n'existe pas de véritable analyse d'impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires. Quant aux "profils" d'aide alimentaire par pays, certains participants se sont montrés intéressés pour y participer. Mais plusieurs bailleurs de fonds n'ont pas clairement vu quel pourrait être l'intérêt d'une telle étude pour la prise de décision. Il serait donc souhaitable que le CILSS, par l'intermédiaire de son programme PREGEC, rediscute avec l'ensemble des intéressés de ce projet d'étude.

X. L'avenir du Réseau de prévention des crises alimentaires

Après une longue discussion, il semble que le débat puisse être scindé en deux grandes conclusions : celles qui ancrent le Réseau sur ce qui fait sa force et celles qui donnent des signes d'infléchissements.

Les points forts sur lesquels le Réseau doit se maintenir :

L'ensemble des participants ont insisté pour que le Réseau garde son caractère informel, son climat de confiance et de franchise dans les propos et reste donc cet espace de concertation nécessaire aux bailleurs de fonds. Les dix années écoulées ont montré que les activités du Réseau avaient permis de concilier une réflexion conjoncturelle et structurelle. Cet axe devrait être maintenu. Plusieurs participants ont souhaité que l'activité du Réseau reste en priorité la prévention des crises alimentaires au Sahel. Enfin, l'outil "Charte de l'aide alimentaire" devrait, selon l'avis de l'ensemble des membres, être mieux valorisé.

Les points d'infléchissements évoqués :

Plusieurs participants ont évoqué qu'un problème récurrent depuis plusieurs années ne semblait pas trouver de solution très satisfaisante : il s'agit de la qualité des données statistiques. Afin de contribuer à l'amélioration des informations statistiques, il a été redemandé comme lors de la précédente réunion du Réseau en novembre 1994 que les différents systèmes internationaux (PAM, SMIAR, FEWS, AGRHYMET etc.) mènent une analyse comparative des méthodologies de collecte utilisées afin de coordonner les dispositifs existants. Ce thème sera abordé dans le cadre du groupe de travail déjà existant CILSS/Club du Sahel sur les systèmes d'information. Une première réunion a eu lieu en février 1996. Toujours sur cette question de la coordination, plusieurs participants ont insisté pour que le Réseau accentue son travail de coordination au niveau des Etats sahéliens.

Les réunions annuelles du Réseau devraient être complétées par un échange d'informations sur l'état de la situation agricole et de l'aide alimentaire, soit sous forme d'une petite réunion en juin, soit en utilisant Internet, soit par courrier.

La question est restée ouverte s'il fallait ou non élargir les réflexions menées jusqu'à présent à d'autres aspects touchant la sécurité alimentaire. La réunion a émis des idées assez contrastées; en conséquence, le CILSS et le Club du Sahel devront auprès des membres du Réseau approfondir cette question.

D'une façon générale, la plupart des bailleurs de fonds ont insisté sur la contrainte budgétaire : une diversification des activités du Réseau ne pourra être envisagée qu'à financement constant.

ANNEXES

- I. Discours :
 - du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
 - du Directeur Général d'Agrhymet

- II. Liste des documents distribués

- III. Liste des participants

REUNION SUR LE RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Niamey, 23 - 24 novembre 1995

Discours du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Représentant du Secrétariat Exécutif du CILSS,

Monsieur le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel,

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord permettez-moi, au nom du Gouvernement et du Peuple nigériens, de vous souhaiter la bienvenue et de me féliciter de l'opportunité qui est offerte à mon pays pour abriter la commémoration du dixième anniversaire du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.

Mesdames et Messieurs,

Ce réseau, dont nous fêtons aujourd'hui le dixième anniversaire, est né, il faut le rappeler, de la conjonction de plusieurs facteurs qui, bien que mieux maîtrisés aujourd'hui grâce notamment à son action, sont plus que jamais d'actualité. Je veux parler, entre autres, de la fragilité de notre écosystème sahélien soumis à une instabilité climatique ainsi que de la crise économique que traversent nos Etats depuis bientôt longtemps.

C'est dans ce cadre plutôt contraignant que depuis la création du réseau, les Sahéliens et leurs partenaires de coopération ont tenté d'instaurer une culture de concertation permanente pour, d'une part, assurer une attitude plus cohérente dans les interventions face aux crises alimentaires et, d'autre part, faire de l'aide alimentaire un instrument de développement c'est-à-dire une aide alimentaire strictement modulée en fonction des besoins réels tout en garantissant une transition souple vers les actions de développement.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, dix ans après, il convient de s'arrêter pour mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à faire. C'est cela l'objet de votre rencontre et, je suis persuadé que, comme par le passé, vous saurez vous acquitter de ce devoir avec l'objectivité et la détermination requises.

Sans entrer dans le vif du sujet, je pense qu'il n'est pas superflu de rappeler que d'importants acquis de ce réseau trouvent leur fondement dans la charte de l'aide alimentaire dans les pays du CILSS, adoptée solennellement en 1990 à Bissau par la Conférence des Chefs d'Etat de notre institution, le CILSS.

Mesdames et Messieurs,

Ces acquis concernent la dépolitisation de l'information pour la sécurité alimentaire permettant une évaluation objective des besoins et des conditions idéales pour une bonne concertation ainsi qu'une mise en oeuvre de l'aide alimentaire à la dimension des objectifs de sécurité alimentaire dans le long terme.

Malgré ces acquis et les bonnes campagnes enregistrées ces dernières années, l'heure est encore à la vigilance. Ceci est d'autant plus vrai que les excédents nationaux cachant des disparités régionales et des déficits locaux, l'on est aussi embarrassé par la gestion de l'insécurité alimentaire localisée dans un contexte de bilan céréalier national excédentaire.

Mesdames et Messieurs,

Durant ces dernières années, est apparu un nouveau concept qui semble paradoxal de prime abord. Il s'agit de la gestion des excédents qui pose peut-être d'autres problèmes mais avec autant d'acuité que ceux générés par des situations de pénurie. J'ai évoqué là un des multiples changements et nouveaux phénomènes apparus depuis la création de votre réseau. Et je ne doute point qu'au cours de votre réunion, vous aborderez toutes ces questions qui seront de nature à orienter les futures actions du réseau pour mieux prendre en compte les impératifs du renforcement des populations sahéliennes.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la dixième réunion du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.

REUNION SUR LE RESEAU DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Niamey, 23 - 24 novembre 1995

Discours du Directeur Général d'AGRHYMET

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim,

Monsieur le Directeur du Club du Sahel

Messieurs et Mesdames les Représentants des partenaires de coopération du CILSS et des pays membres,

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honorable mission de vous souhaiter la bienvenue au Centre AGRHYMET au nom de Mme CISSE Mariam, Secrétaire Exécutif du CILSS. Mme CISSE m'a chargé de vous transmettre ses excuses. Des engagements de dernière minute l'ont empêchée de prendre part cette réunion.

Pendant deux jours, pays du CILSS représentés par le Secrétariat Exécutif, le Centre AGRHYMET et l'INSAH, d'une part, et partenaires de coopération, d'autre part, vont débattre, entre autres, du bilan de la campagne agricole 1994/1995 et analyser les perspectives de la situation alimentaire au Sahel pour l'année à venir.

*Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,*

La tenue de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel au Centre AGRHYMET, deux ans après la mise en oeuvre de la réforme des institutions du CILSS, est une marque d'encouragement pour nous.

Le Centre AGRHYMET a accueilli le DIAPER en 1994 dans le cadre de cette restructuration à travers le Programme Majeur Information. Ce dernier assure la supervision et la coordination des activités de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des informations et des données pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles dans les pays membres du CILSS.

Le Programme Majeur Formation chargé de la coordination des activités de formation du CILSS dans les domaines de la protection des végétaux, de l'agrométéorologie et de l'hydrologie est installé au Centre AGRHYMET.

A côté de ces structures techniques opérationnelles, le Centre AGRHYMET vient de mettre en place une unité de marketing pour la promotion et l'appui à la diffusion des produits du Centre et des services nationaux partenaires du Centre AGRHYMET.

Au cours de nos discussions nous aurons à écouter plusieurs communications du Centre AGRHYMET dont celle de DIAPER III portant sur le bilan alimentaire de la campagne agricole 1994/1995 et les perspectives de productions agricoles de l'exercice 1995/1996 et un exposé sur une méthodologie d'identification des zones à risque agricole au Sahel.

*Monsieur le Ministre de l'Agriculture pi
Mesdames et Messieurs,*

La première réunion au Sahel du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et à AGRHYMET revêt pour nous un double intérêt. Elle marque le Xème anniversaire du Réseau. Cadre informel mais avec l'efficacité qui caractérise tout système réseau, ce forum a permis de maintenir entre le CILSS, les pays membres et les bailleurs des liens en forme de flux d'informations autour des gestions majeures de la sécurité alimentaire et de la prévention des crises. Le fait de marquer cet événement au Centre est important pour nous.

La deuxième raison est que cette réunion du réseau arrive à un moment où les programmes majeurs du Centre AGRHYMET sont opérationnels, en particulier en ce qui concerne la coordination de l'information sur la sécurité alimentaire. Cette réunion se tient à une période caractérisée depuis six ans par une relative bonne production agricole au Sahel. La campagne agricole 1995/1996 vient confirmer ainsi la série des bonnes années au Sahel. Cependant, cette situation jugée "favorable" ne devrait pas être interprétée comme un phénomène irréversible ; ce qui aurait comme conséquence de baisser la garde, de réduire les efforts. D'autant que malgré la production globalement satisfaisante au Sahel, il subsiste localement des zones de déficit de production voire de déficit alimentaire. Les populations concernées dans ces zones à risque ont besoin d'être identifiées et soutenues. C'est un axe vers lequel, ensemble, nous devrions orienter les efforts.

C'est pourquoi, je voudrais profiter de cette occasion pour lancer un appel à la poursuite et au renforcement de la coopération entre le CILSS et ses pays membres, d'une part, et le Club des amis du Sahel, d'autre part.

*Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Chers Invités,*

Au nom de Madame CISSE, Secrétaire Exécutif du CILSS et en mon nom personnel, je voudrais profiter de cette occasion pour renouveler nos vifs remerciements et notre gratitude aux partenaires et amis du CILSS ici présents pour leurs efforts et leur appui multiformes aux pays membres du CILSS et ce, depuis bientôt trente ans. Les dix ans du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel sont dix ans de fructueuse collaboration entre deux partenaires. Le partenariat Club du Sahel/CILSS est un exemple que l'on peut qualifier d'unique. Puisse cette collaboration se poursuivre pour les années à venir dans un Sahel qui retrouve la croissance économique, avec une production agricole suffisante et un équilibre écologique retrouvé.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

JE VOUS REMERCIE.

**DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU DE PRÉVENTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL**

Niamey, 23-24 novembre 1995

Liste des documents

	<u>Titre</u>	<u>Responsables</u>	<u>Anglais</u>	<u>Français</u>
1	Évaluation de la Charte de l'aide alimentaire	J.J. Gabas, Y. M'Baye	Non	Oui
2	Sécurité alimentaire et pauvreté urbaine	M.C. Lebret	Oui	Oui
3	Bilan d'une décennie et perspectives d'avenir	R. Pons	Oui	Oui
4	Aide et sécurité alimentaire au Sahel: 1985-1995	J.J. Gabas, J. Egg	Oui	Oui
5	Organisation de la coordination au Sahel	S. Coelo	Oui	Oui
6	Systèmes d'information et utilisation des données	S. Coelo	Oui	Oui
7	Les politiques d'aide alimentaire dans le Sahel : évolution des débats	C. Mainguy	Non	Oui
8	Les transformations de l'agriculture ouest-africaine : implications pour les pays sahéliens	S. Snrech	Non	Oui
9	Démarche pour une meilleure coordination des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel: études de cas	M. Diouf, J. Egg J. J. Gabas, C. Mainguy	Non	Oui
10	Évaluation de l'impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires : Proposition de projet	R. Jackson, M.C. Lebret	Non	Oui
	Dix ans d'aide alimentaire aux pays membres du CILSS	PAM/FAO	Non	Oui
	Analyse des flux d'aide alimentaire à destination des pays membres du CILSS (novembre 1995)	PAM/FAO	Non	Oui
	MONITEUR de l'aide alimentaire mondiale / Édition spéciale couvrant les pays membres du CILSS	PAM/FAO	Non	Oui

	<u>Titre</u>	<u>Responsables</u>	<u>Anglais</u>	<u>Français</u>
	Dix ans d'aide alimentaire aux pays membres du CILSS - Quelques pistes de réflexion pour affiner l'analyse:	Solagral M. C. Thirion	Non	Oui
	Évaluation préliminaire de la production céréalière de 1994 en Afrique de l'Ouest	FAO	Oui	Oui
	Situation alimentaire céréalière des pays membres du CILSS. Exercice 1994/95	DIAPER	Non	Oui
	Situation alimentaire céréalière prévisionnelle des pays membres du CILSS. Exercice 1995/96	DIAPER	Non	Oui
	La production statistique sur la sécurité alimentaire au Sahel	DIAPER	Non	Oui
	Ordre du jour		Oui	Oui
	Liste des participants			

**REUNION DU RESEAU DE PREVENTION
DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL
CILSS/Niamey, 23-24 novembre 1995**

Liste des participants

CILSS

Monsieur Yamar M'BODJ
Conseiller Sécurité Alimentaire
CILSS
B.P. 7049
Ouagadougou 03 (BURKINA FASO)

Monsieur Jorge SANTOS OLIVEIRA
Directeur Général du Centre AGRHYMET
B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Mamadou DIOUF
Directeur des Applications Agrométéorologiques
Centre AGRHYMET
B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Sékou HEBIE
Coordonnateur DIAPER
Projet CILSS/DIAPER
B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Ibrahim LAOUALI
Conseiller
Projet CILSS/DIAPER
B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Bakary SACKO
DIAPER III
AGRHYMET - B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Abdallah SAMBA
Agrométéo/PMI
AGRHYMET - B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Massimo MARTINI
Conseiller Coopération Italienne
AGRHYMET - B.P. 11011
Niamey (NIGER)

Monsieur Mbaye YADE
Coordonnateur Projet CILSS/PAROC
B.P. 7049
Ouagadougou (BURKINA FASO)

Monsieur Dramane COULIBALY
CILSS/FERAP
B.P. 7049
Ouagadougou (BURKINA FASO)

ALLEMAGNE

Monsieur Joachim GROMOTKA
Coopération Allemande
B.P. 11179
Niamey (NIGER)

CANADA

Mr. Emmanuel HOUNZANGBE
Ambassade du Canada
B.P. 3373
Dakar (SENEGAL)

Mr. André DESROSIERS
Agent Principal de Programme
Centre de l'aide alimentaire
ACDI
200 Promenade du Portage
Hull P.Q., CANADA K1A 0G4

ETATS-UNIS

Mr. Rod KITE
Economiste
USAID/SWA/RP
Direction de l'Afrique
Washington, D.C. 20523 (USA)

Mr. Reid WHITLOCK
Michigan State University
Department of Agricultural Economics
East Lansing, Michigan 48824-1039 (USA)

FRANCE

Monsieur Bruno VINDEL
Sous-Direction du Développement Economique
et de l'Environnement
Ministère de la Coopération
1bis, Avenue de Villars
75007 Paris (FRANCE)

Monsieur Thierry DAUPLAIS
Conseiller politiques céréalières
Mission Française Régionale d'Appui au CILSS
01 B.P. 72
Ouagadougou (BURKINA FASO)

Monsieur Pierre BACHERE
Mission Française de la Coopération
B.P. 12090
Niamey (NIGER)

PAYS-BAS

Madame Ineke DUIJVESTIJN
Ministère des Affaires Etrangères
Division de l'Afrique de l'Ouest
Postbus 20061
2500 EB La Haye (PAYS-BAS)

COMMUNAUTE EUROPEENNE

Monsieur Jean-Claude HEYRAUD
Commission Européenne
B.P. 10388
Niamey (NIGER)

FAO/PAM

Monsieur Stéphane JOST
 Agro-économiste
 FAO/SMIAR
 ESCG, D-867
 Via delle Terme di Caracalla
 00100 Rome (ITALIE)

Monsieurs Georges SIMON
 Interfais PAM
 Chef, Groupe d'Information
 sur l'Aide Alimentaire
 Bureau AX 621
 Via Cristoforo Colombo 426
 00145 Rome (ITALIE)

Monsieur Paul VANBEVER
 Représentant du PAM
 B.P. 575
 Ouagadougou (BURKINA FASO)

ONG

Monsieur Jean-Jacques GUIBBERT
 ENDA-Tiers Monde
 C.P. 3370
 Dakar (SENEGAL)

COBEA

Monsieur Jean-Jacques GABAS
 Maître de Conférence
 COBEA
 Université de Paris-Sud Paris XI
 IUT d'Orsay
 B.P. 127
 91403 Orsay Cedex (FRANCE)

Madame Claire MAINGUY
 Enseignante chercheur
 COBEA
 Université de Paris-Sud Paris XI
 IUT d'Orsay
 B.P. 127
 91403 Orsay Cedex (FRANCE)

CONSULTANTS / OBSERVATEURS

Monsieur Serge COELO
Ingénieur d'étude
46 rue Raffet
75016 Paris (FRANCE)

Monsieur Johny EGG
Chercheur
INRA/ESR
Place Viala
34060 Montpellier cedex 1 (FRANCE)

Monsieur Roger PONS
40, Boulevard des Invalides
75007 Paris (FRANCE)

CLUB DU SAHEL

Monsieur Roy STACY
Directeur
Club du Sahel/OCDE
2, rue André-Pascal
75016 PARIS

Monsieur Carol VOYER
Conseiller
Club du Sahel/OCDE
2, rue André-Pascal
75016 PARIS

Monsieur Jean-Marc PRADELLE
Conseiller
Club du Sahel/OCDE
2, rue André-Pascal
75016 PARIS

Monsieur Serge SNRECH
Consultant
Club du Sahel/OCDE
2, rue André-Pascal
75016 PARIS

Monsieur Jean-Marie COUR
Consultant
Club du Sahel/OCDE
2, rue André-Pascal
75016 PARIS

